RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Chefferie Coutumière

Commune Est Mono1

PLAN COMMUNAL DE CONTINGENCE MULTIRISQUES

PCC Elaboré en	Octobre 2024
Contingences couvertes	Inondations, Tempêtes/Vents violents, Feux de végétation/Incendies
Niveau de confidentialité	Relatif
Prochaine mise à jour	Septembre 2026

Sommaire

Liste des acronymes iii
Liste des tableaux iv
Liste des figures iv
Introduction 1
1 PROFIL DE LA COMMUNE 2
1.1 Cadre biophysique et administratif 2
1.1.1 Localisation et relief de la commune 2
1.1.2 Hydrographie 3
1.1.3 Climat 3
1.1.4 Végétation et faune 3
1.1.6 Organisation administrative 3
1.2 Cadre socio-économique 4
1.2.1 Évolution de la population 4
1.2.2 Activités socio-économiques 5
1.3 Cartographie des aléas 6
Alea 1 : inondations 6
Alea 2 : Tempêtes et vents violents 6
Alea 3 : Feux de végétation 7
Alea 4 : Incendies 7
Alea 5 : Conflits intercommunautaires 7
Alea 6 : Epidémies/épizooties 7
Alea 7 : Accident de circulation 7
Alea 8 : Sécheresse 8
2 HIÉRACHISATION DES RISQUES 9
2.1 Grille de hiérarchisation des aléas 9
2.2 Résultats de la hiérarchisation des aléas 10
3 SCENARII ET CAS DE CONTINGENCE DES ALEAS RETENUS 10
3.1 Définition des scénarii 10
3.1.1 Contingence 1 : Inondations 10
3.1.2 Contingence 2 : Tempêtes/Vents violents 11
3.1.3 Contingence 3 : Feux de végétation/Incendies 11

3.2 Indicateurs et conséquences humanitaires potentielles 12
3.2.1 Cas de la contingence 1 : inondations 12
3.2.2 Cas de la contingence 2: Tempêtes/vents violents 12
3.2.3 Cas de la contingence 3 : Feux de végétation/Incendies 12
4 CAPACITÉS DE RESILIENCES DE LA COMMUNE 13
4.1 Capacités des acteurs d'intervention 13
4.2 Hypothèses de planification 19
4.2.1 Hypothèses de planification de la contingence 1 : Inondations 19
4.2.2 Hypothèses de planification de la contingence 2 : Tempêtes/Vents violents . 20
4.2.3 Hypothèses de planification de la contingence 3 : Feux de végétation/Incendie 21
5 PLAN DE REPONSE 22
5.1 Plan de réponse de la Contingence 1 : Inondations 22
5.2 Plan de réponse de la Contingence 2 : Tempêtes/Vents violents 23
5.3 Plan de réponse de la Contingence 3 : Feux de végétation/incendies 25
6 BUDGET DU PLAN COMMUNAL DE CONTINGENCE 26
7 COORDINATION ET GESTION DES URGENCES 26
Conclusion 27
Annexes 28
Annexe 1 : Glossaire 28
Annexe 2 : Budget détaillé du plan de réponse aux Inondations 29
Annexe 3 : Budget détaillé du plan de réponse aux Tempêtes/Vents violents 35
Annexe 4 : Budget détaillé du plan de réponse à la Feux de végétation/Incendies 41
Annexe 5 : Liste des associations et ONG humanitaires 43

Liste des acronymes

AH5N1	:. Virus responsable de la grippe aviaire
ANPC	:. Agence Nationale de la Protection Civile
ATOP	:. Agence Togolaise de Presse
CADPHEF	:. Cercle d'Action pour le Développement des Personnes Handicapées, Enfants et Femmes
CEET	:. Compagnie Energie Electrique du Togo
CROU	:. Centre Régional des Opérations et des Urgen
CRT	:. Croix Rouge Togolaise
CSP	:. Commission Spécialisée de la prévention
DPS	:. Direction Préfectorale de la Santé
DREHV	:. Direction Régionale de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise
FAWE	:. Forum des Femmes Educatrices Africaine
FDS	:. Forces de Défense et de Sécurité
HI	:. Handicap International
ICAT	:. Institut de Conseil et d'Appui Technique
IEPP	:. Inspection des Enseignements Préscolaire et Primaire
IST	:. Infection Sexuellement Transmissible
OCDI	:. Organisation pour la Charité et le Développement Intégrale
ONG	:. Organisation Non Gouvernementale
OSC	:. Organisations de la Société Civile
PCC	:. Plan Communal de Contingence
PDC	:. Programme de Développement Communal
PEV	:. Programme Elargie de Vaccination
PLCF	: Poste Local de Commandement Fixe
PLCO	: Poste Local de Commandement Opérationnel
PNLP	:. Programme National de Lutte contre le Paludisme
PNLS	: Programme National de Lutte Contre le Sida
PNLT	: Programme National de Lutte Contre la Tuberculose
PPR	: Plan de Prévention de Risques
PTF	: Partenaire Technique Financier
RFS	: Responsable de Formation Sanitaire
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
TdE	: Togolaise des Eaux
VEC	: Volontaire d'Engagement Citoyen
WASH	: Eau Hygiène et Assainissement

Liste des tableaux

Tableau 1 : Classement des aléas en fonction de leurs sévérités 9
Tableau 2 : Aléas retenus 10
Tableau 3 : Acteurs d'intervention d'urgence dans la commune Est Mono1 13

Liste des figures

Figure 1 : Carte de localisation et relief de la commune 2
Figure 2 : Carte administrative de la commune 4
Figure 3 : Carte des aléas de la commune 8
Figure 4 : Schéma de la coordination 27

Introduction

La région des plateaux fait face aux effets dévastateurs de divers aléas aussi bien d'origine naturelle qu'anthropique. La fréquence de survenue de ces aléas ainsi que leurs impacts sont accrus depuis quelques années du fait des changements climatiques qui entrainent de plus en plus d'évènements hydrométéorologiques extrêmes tels que les inondations, les vents violents, les tempêtes auxquels s'ajoutent les épidémies, les incendies, les feux de végétation, les conflits intercommunautaires, les accidents de circulation etc. Cette situation est quasiment vécue par toutes les communes de la région.

On assiste ainsi, à des situations d'urgences occasionnant d'importants dégâts matériels et des pertes. Par exemple la commune a enregistré 137 sinistrés d'inondations en 2023. L'impact croissant de ces situations auxquelles s'ajoutent les vulnérabilités de toutes natures représentent une menace constante sur la vie et les moyens de subsistances des populations sapant ainsi les efforts de développement de la commune.

Face à cette situation, le pays dispose d'un plan national de contingence (PNC) qui est décliné depuis 2021 en cinq (05) plans régionaux de contingence (PRC) pour prendre en compte les besoins particuliers de chaque région et garantir que les dispositions soient prises en anticipation d'une éventuelle situation d'urgence et de catastrophes.

Dans le souci de mieux prendre en compte les réalités locales des communautés à la base dans le contexte actuel de la décentralisation, il est nécessaire de décliner ces plans régionaux en plans communaux de contingences (PCC). Outil de planification d'une préparation et réponse coordonnée, le PCC met les acteurs d'intervention d'urgence dans une synergie d'actions pour une meilleure gestion des situations d'urgence et de catastrophes en vue d'éviter ou réduire les retards, les duplications, voire les omissions.

Le présent PCC est celui de la commune Est Mono1 élaboré et validé par les acteurs clés de Réduction des risques de catastrophes (RRC) sous la coordination de l'Agence nationale de la protection civile (ANPC). Il s'articule autour de sept (07) points à savoir : le profil de la commune, la hiérarchisation des risques, les scenarii et cas de contingence des aléas retenus, les capacités de résilience de la commune, le plan de réponse, le budget, la coordination et gestion des urgences.

1 PROFIL DE LA COMMUNE

1.1 Cadre biophysique et administratif

1.1.1 Localisation et relief de la commune

Localisation : Située à 60 Km de la ville d'Atakpamé, la commune Est-Mono 1 est l'une des trois communes de la préfecture de l'Est Mono. Avec une superficie de 435 Km², la commune est limitée au Nord par les communes Est-Mono 2 & 3, au Sud par les communes Anié 1 & 2, à l'Est par la commune Est-Mono 2 et à l'ouest par la commune Est-Mono 3. La commune a pour chef-lieu Elavagnon qui est aussi le chef-lieu de la préfecture.

Relief : Le relief de la commune Est-Mono1 est constitué de la plaine orientale qui repose sur trois (03) types de formations géologiques : la formation d'orthogneiss à deux micas à l'ouest, la formation de Gneiss à biotite au centre, et la formation Embrechite de gneiss à biotite au Sud.

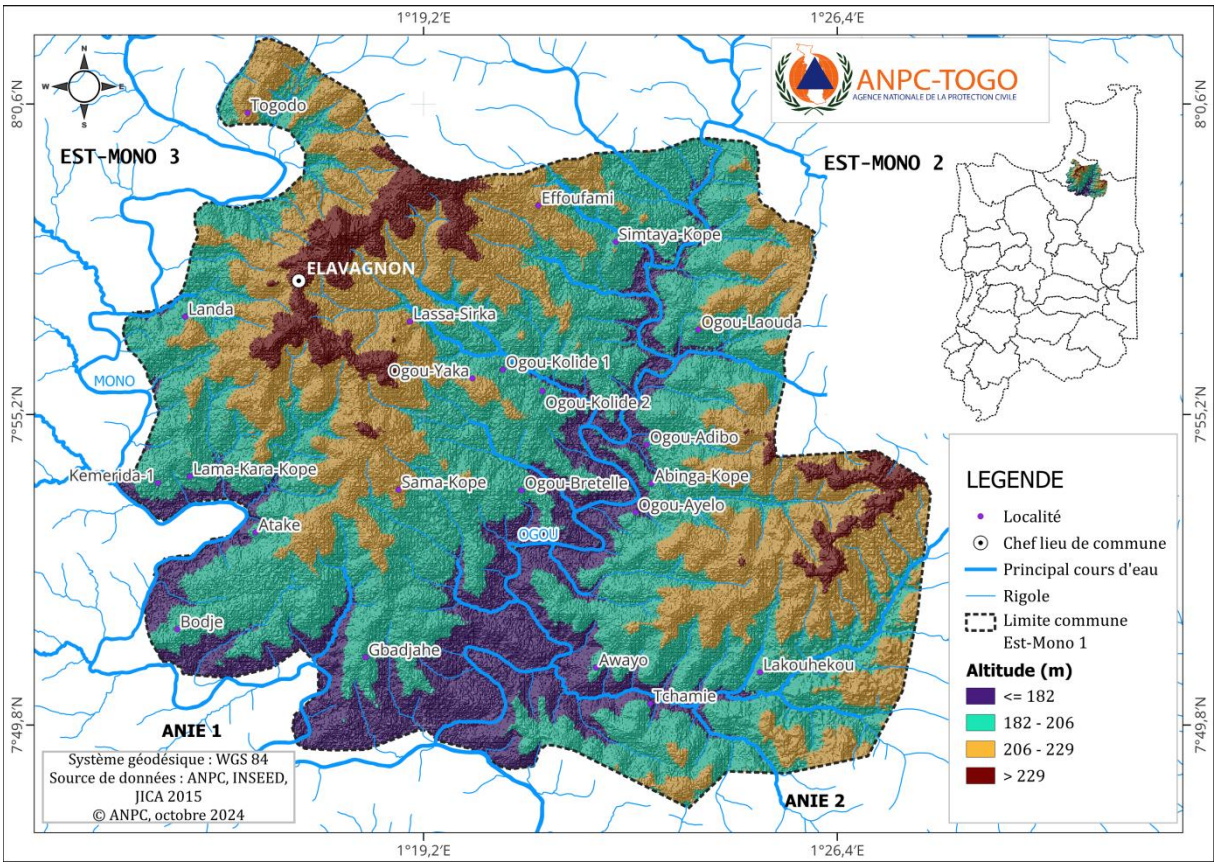

Figure 1 : Carte de localisation et relief de la commune

1.1.2 Hydrographie

Le réseau hydrographique de la commune est caractérisé par deux cours d'eau : le fleuve Mono et son affluent et la rivière Ogou et ses affluents. Le fleuve Mono reste le principal bassin hydrographique qui draine la commune Est-mono1. Ce fleuve et son affluent traversent le territoire de la commune à l'Ouest et au Nord-Est et favorise la pratique des activités économiques et industrielles.

1.1.3 Climat

La commune bénéficie d'un climat de type tropical humide à deux saisons (une saison sèche et une saison pluvieuse) avec une inégale répartition des pluies au cours de l'année. La saison des pluies est la plus longue : souvent d'avril à octobre, soit environ 7 mois. La période des grandes pluies va de juillet à septembre. Le taux de précipitation annuel est compris entre 1100 et 1200 mm. La saison sèche, quant à elle, dure environ 5 mois (novembre-mars). La température moyenne annuelle oscille entre 26 et 28°C. (PDC EST-MONO1, 2022).

1.1.4 Végétation et faune

La végétation de la commune est essentiellement constituée de savanes guinéennes, de forêts semi décidues et de forêts galeries en raison de l'appartenance de la commune à la zone écologique IV. Il faut noter l'existence des plantations privées forestières et fruitières telles que le teck, les eucalyptus, l'anacardier, les manguiers, qui viennent renforcer le couvert végétal de la commune. Grâce à la diversité de ce couvert végétal et au réseau hydrographique, la faune de la commune est riche et diversifiée. Les espèces animales les plus rencontrées sont de la classe des mammifères (phacochères), des reptiles (crocodiles), des oiseaux, des insectes, des amphibiens et des poissons.

1.1.6 Organisation administrative

La commune Est -Mono1 forme avec les communes Est -Mono2 et Est - Mono3, la préfecture de l'Est-Mono ; laquelle a pour chef-lieu Elavagnon. La commune Est-Mono1 est composée de deux (2) cantons : canton de Elavagnon (18 villages) et canton de Gbadjahè (06 villages).

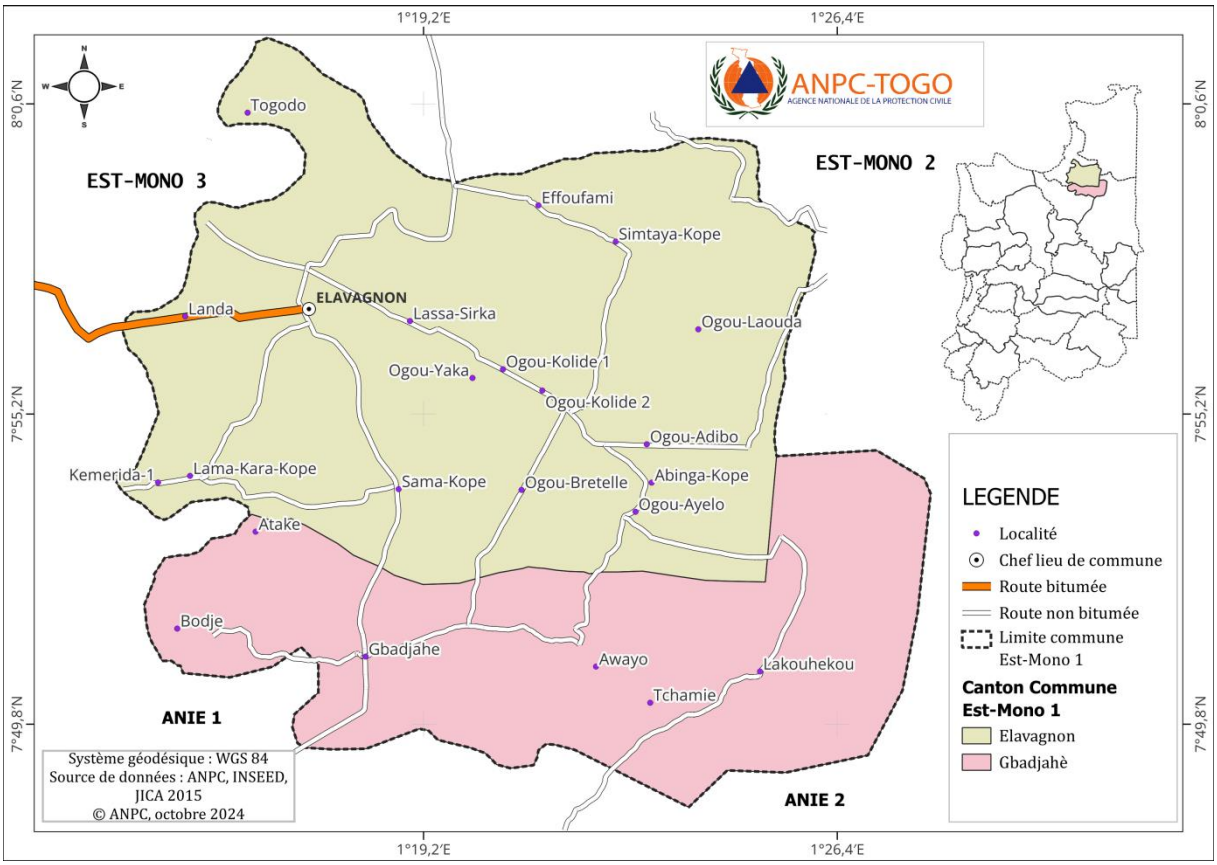

Figure 2 : Carte administrative de la commune

1.2 Cadre socio-économique

1.2.1 Évolution de la population

La population de la commune Est-Mono 1 est passée de 31 446 habitants en 2010 à 34 652 habitants en 2022 (RGPH 2022) soit une augmentation de 3 206 habitants.

La population de la commune est en majorité rurale. La ville d'Elavagnon, chef-lieu de la commune abrite 11 171 habitants, soit 32, 23% de la population communale.

Densité et répartition spatiale de la population : Avec une densité de 80 hbts/km² (RGPH 2022), les habitats de la commune sont groupés dans l'agglomération d'Elavagnon et de Gbadjahè ainsi que dans quelques gros villages. Ils sont aussi dispersés dans les fermes et hameaux.

Composition par sexe et par âge : La population de la commune est majoritairement masculine. Selon les résultats du 5ème recensement (RGPH 2022), la commune compte 34 652 habitants avec 17 434 hommes (50.31%) contre 17 218 femmes (49.69%) soit un taux d'accroissement de 2.58%. C'est une population très jeune avec une tranche d'âge entre 0 à 35ans représentant 86% de la population totale.

Différents groupes ethniques peuplent la commune. Les groupes ethniques majoritaires sont : Kabyè et des Losso qui sont essentiellement des agriculteurs, installés définitivement. En dehors de ceux-ci, on rencontre un grand groupe constitué des Ifès. On rencontre aussi les groupes ethniques issus des différentes régions du pays tels que : les Ewé, Adja, Ana, Kotokoli, Moba, Tchokossi, Bassar, Fon, Agnanga, Gourma etc.

Structures traditionnelles : L'organisation sociale dans la commune Est Mono1 est faite autour de la chefferie traditionnelle. On a deux chefs de canton qui ont chacun sous son autorité, des chefs de villages. Ces chefs sont d'une part, garants des us et coutumes suivant la constitution et la loi sur la chefferie traditionnelle et d'autre part, ils participent à la gestion socio-économique et culturelle de la commune. Aux côtés de la chefferie traditionnelle, les leaders religieux jouent également un rôle important dans l'organisation sociale.

Litiges : Les conflits rencontrés dans la commune sont majoritairement liés au foncier. Pour la résolution des litiges, la population met l'accent sur le rôle déterminant de la chefferie. Par ailleurs il existe une commission domaniale qui constitue l'organe locale de règlement des litiges fonciers. Toutefois, la justice demeure la voie légale pour le règlement des litiges.

Mouvements migratoires : Le mouvement migratoire est important dans la commune. Les jeunes partent en effet vers des zones d'accueil plus favorables à leur épanouissement dans les préfectures voisines de la région des plateaux et des pays voisins notamment le Bénin, Ghana, Nigéria, Burkina Faso etc.

1.2.2 Activités socio-économiques

Les principales activités économiques de la commune sont : agriculture, élevage, commerce, industrie, artisanat, maraichage, tourisme, transport et les banques et finances.

La **production agricole** est la principale activité économique, favorisée par le relief de plaine. On note également la disponibilité de terres cultivables et de ressources humaines. Le maïs, le soja, le haricot, l'igname, le riz, le sorgho, l'arachide, le piment, l'anacarde, le manioc et le coton demeurent les principales cultures produites par la majorité des paysans. L'agriculture est peu modernisée et est confrontée à de multiples problèmes qui réduisent considérablement les rendements : pauvreté des sols, manque d'équipements agricoles, irrégularité des saisons due aux effets des changements climatiques, ignorance des techniques modernes de l'agriculture, difficulté d'accès aux intrants, faible organisation du monde rural, difficulté

d'accès au financement agricole, transhumance, utilisation abusive des pesticides non homologués et les feux de brousses sauvages.

La **production animale** se pratique de façon traditionnelle dans la commune. Elle est exercée essentiellement par les femmes et est destinée à l'autoconsommation, à la commercialisation et aux cérémonies coutumières éventuelles. Le cheptel est constitué essentiellement de volailles, de caprins, d'ovins, de porcins, etc.

L'**activité artisanale** est très peu développée dans la commune. Cependant, on enregistre quelques artisans notamment les tisserands de pagnes traditionnels, les couturières et couturiers, les menuisiers, les maçons, les stylistes, les vanniers.

L'**activité commerciale** est l'une des activités pratiquées dans la commune. Il est effectué par les femmes en majorité. Du fait de la proximité de la commune avec le Bénin, les échanges commerciaux sont facilités. Ces échanges quoique peu diversifiés, concernent les produits agricoles (soja, maïs, haricot, riz, arachide), les produits agricoles d'exploitation (coton, bois), d'élevage, de pêche, et les produits issus de la transformation ou manufacturés tels que les tissus, les boites de conserves, les sacs, les ustensiles de cuisine etc.

1.3 Cartographie des aléas

Alea 1 : inondations

L'inondation est l'aléa majeur que connaît le pays pratiquement chaque année. Dans cette commune l'inondation est causée par les pluies diluviennes. Ces pluies s'étendent du mois juillet au mois de septembre. Les inondations entraînent des dégâts tels que la perte des récoltes, le décès du bétail, les sinistrés, la destruction des habitations et des infrastructures.

Alea 2 : Tempêtes et vents violents

Les vents violents secouent souvent tous les cantons de la commune. Ils se manifestent pour la plupart en début de saison pluvieuse. Très souvent, le passage de ces vents violents entraine le déracinement des arbres, la destruction des toitures de maisons et des infrastructures socio collectives notamment les salles de classe et les centres de santé et occasionnent parfois des blessés et décès.

Alea 3 : Feux de végétation

Les feux de végétation sont des incendies qui se propagent sur une étendue boisée. Ils sont souvent causés par les mauvaises pratiques agricoles, la chasse, les actes criminels et l'incivisme. Certains feux débouchent sur des incendies avec d'importants dégâts tels que la destruction des champs, des récoltes, des réserves alimentaires, des habitations et de biens divers.

Alea 4 : Incendies

Les incendies sont caractérisés par leurs pouvoirs à s'étendre rapidement et leurs conséquences destructrices tant sur l'environnement dans lequel ils évoluent que sur les êtres vivants. Le stockage et la vente illicite des produits inflammables dans la commune sont des facteurs aggravant les risques d'incendies. Il existe aussi des incendies d'origine électrique.

Alea 5 : Conflits intercommunautaires

Les conflits intercommunautaires sont souvent enregistrés entres les agriculteurs et les éleveurs. Ces conflits entraînent des dégâts matériels (les incendies de maisons, les pertes de bétails) et des pertes en vies humaines.

Alea 6 : Epidémies/épizooties

La commune Est-Mono1 fait face à un certain nombre d'épidémies dont les plus récurrentes sont : la dengue, le choléra, la diarrhée rouge, la pneumonie, le syndrome grippal, l'Infection Respiratoire Aiguë Sévère (IRAS), la diarrhée grave, la méningite, la rougeole, la fièvre typhoïde, les Paralysies Flasques Aigues (PFA), la coqueluche, le charbon humain et la fièvre jaune.

L'existence des épizooties de charbon bactéridien, de rage, de peste porcine africaine constitue un risque majeur pour la population. Aussi, on note la peste des petits ruminants, la peste bovine, la pseudo-peste aviaire.

Alea 7 : Accident de circulation

Les accidents de circulation sont récurrents dans la commune. Ces accidents sont pour la plupart causés par le non-respect du code de la route (excès de vitesse, conduite en état d'ivresse, surcharge, défaut de maîtrise des conducteurs, imprudence des piétons etc.).

Alea 8 : Sécheresse

Les sécheresses prolongées réduisent la production alimentaire et la disponibilité en eau et, dans le pire des cas, entraînent des souffrances humaines considérables et la perte de vies. Les sécheresses ont un impact négatif sur les fonctions des écosystèmes, réduisent la stabilité sociale, politique et économique et peuvent accroître la vulnérabilité à d'autres catastrophes naturelles telles que les vagues de chaleur et les vents violents.

Les dernières enquêtes sur les chocs ayant affecté les ménages togolais en 2015, indiquent que les dernières vagues de sécheresse de 2013 et 2014 ont affecté 20,2% de la population totale (INSEED, 2016). Ainsi, dans 93,8% des ménages, les productions agricoles ont diminué suite à la sécheresse ou à l'irrégularité des pluies. Cette situation a provoqué la baisse significative des productions céréalières et légumineuses

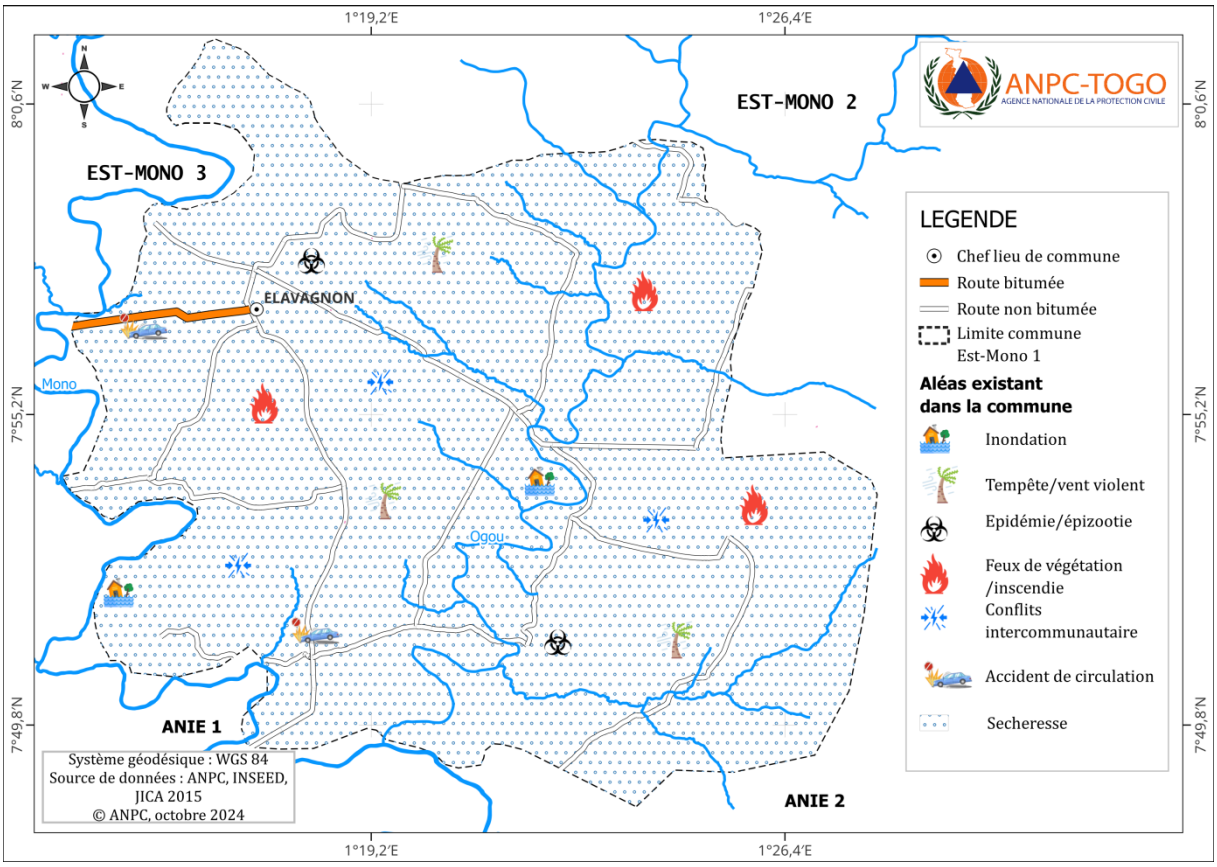

Figure 3 : Carte des aléas de la commune

2 HIÉRACHISATION DES RISQUES

2.1 Grille de hiérarchisation des aléas

Selon la cartographie des aléas, les majeurs identifiés actuellement sont les suivants : tempêtes/vents violents, sécheresse, conflits intercommunautaires, épidémies/épizooties/épiphyties, feux de végétation, incendies, inondations et accidents de circulation.

La méthode d'hiérarchisation utilisée consiste à calculer dans un premier temps la sévérité de chaque aléa sur une période donnée (au moins 5 ans). Les aléas sont ensuite hiérarchisés sur la base de la valeur de leurs sévérités. La sévérité est obtenue par le produit de la valeur de la probabilité et celle de l'impact comme suit : Sévérité = Probabilité x Impact.

La probabilité est estimée sur la base de la fréquence de survenue de l'aléa sur une échelle de 1 à 3 (1 étant la plus faible et 3 la plus forte).

L'impact est une estimation des pertes potentielles parmi la population, les biens, les services, les moyens de subsistance et l'environnement exposés. La mesure de l'impact se fait sur la base de plusieurs indicateurs selon l'aléa considéré. Une note est affectée à chaque indicateur sur une échelle de 1 à 3 (1 étant la plus faible et 3 la plus forte). Les valeurs des indicateurs sont ensuite agrégées pour disposer de la valeur de l'impact.

Tableau 1 : Classement des aléas en fonction de leurs sévérités

Aléas	Probabilité	Impact	Sévérité	Rang
Conflits Intercommunautaires	1	1	1	4
Débordement de la crise du sahel	1	1	1	4
Epidémies/Epizooties/Epiphyties	1	1	1	4
Feux de végétation/Incendies	2	1	2	3
Inondations	2	2	4	1
Sècheresse	1	1	1	4
Tempêtes/Vents Violents	2	1	2	2

2.2 Résultats de la hiérarchisation des aléas

A l'issue de la hiérarchisation, les trois principales contingences retenues pour les vingt-quatre (24) prochains mois, se présentent dans l'ordre suivant : Inondations, Tempêtes/Vents Violents et Feux de végétation/Incendies (tableau 2).

Tableau 2 : Aléas retenus

Aléas	Probabilité de survenue	Impact	Sévérité	Rang
Inondations	2	2	4	1
Tempêtes/Vents Violents	2	1	2	2
Feux de végétation/Incendies	2	1	2	3

3 SCENARII ET CAS DE CONTINGENCE DES ALEAS RETENUS

3.1 Définition des scénarii

3.1.1 Contingence 1 : Inondations

Meilleur cas	Les cantons de la commune Est-Mono 1 connaissent une pluviométrie normale sans dégâts matériels et humains.
Cas probable	Certaines zones à risque de la commune (zones marécageuses, bas-fonds, zones en bordure des rivières …) sont inondées suite aux pluies et subissent des dégâts modérés : destruction de quelques cultures, effondrement de quelques maisons d'habitation.
Pire cas	Tous les cantons et villages de la commune sont inondés même ceux n'étant pas dans des zones à risques. Les dégâts sont énormes : des dégâts majeurs ont été enregistrés : pertes en vies humaines (01 décès), destruction des cultures (06ha), des récoltes (42T) et disparition/mort d'animaux domestiques (30 têtes), risque de morsure de serpents dans les eaux ; destruction des habitations (25), effondrement d'infrastructures socio-collectives (07), déplacement de populations (200 sinistrés), enclavement de plusieurs localités (08) ; risque élevé d'épidémies (paludisme, cholera, dengue).

3.1.2 Contingence 2 : Tempêtes/Vents violents

Meilleur cas	Les cantons de la commune Est-Mono1 connaissent des vents n'entrainant pas de dégâts.
Cas probable	Certaines localités de la commune connaissent des vents violents. Ces vents occasionnent des dégâts tels que le décoiffement de quelques maisons et édifices, renversement des arbres, des poteaux électriques sur les voies, destruction de cultures, des blessés graves et des sans-abris.
Pire cas	Tous les cantons et villages de la commune ont été touchés par une tempête d'une violence sans précédent ravageant tout sur son passage et occasionnant d'énormes dégâts matériels et humains. Principalement on note la destruction de récoltes, l'effondrement d'infrastructures socio-collectives (les écoles, les centres de santé, les édifices religieux, les unités de production, les marchés), les lignes électriques, les chutes d'arbres et les maisons. Sur le plan humain, on enregistre plus de trente (30) blessés graves, deux (02) morts, trois (03) disparus et des centaines de sans-abris. Par ailleurs, on dénombre plus de cinquante déplacés dépourvus de tout et exposés aux risques d'épidémie, des maladies pulmonaires et de famine.

3.1.3 Contingence 3 : Feux de végétation/Incendies

Meilleur cas	Les cantons de la commune Est-Mono1 connaissent des feux de végétation et d'incendie n'entrainant pas de dégâts considérables.
Cas probable	Certaines localités de la commune connaissent des feux de végétations et incendies qui occasionnent certains dégâts tels que la destruction des champs, des plantations, des récoltes, des infrastructures socio-économiques, des maisons d'habitation, des blessés légers et des sans-abris.
Pire cas	Tous les villages de la commune ont été touchés par des feux de végétation et d'incendie destructeurs sans précédent ravageant tout sur son passage et occasionnant d'énormes dégâts matériels et humains. Principalement on assiste à la dégradation des sols, de la faune et de la flore, détérioration du cadre de vie, pollution des eaux et de l'air. On note également la destruction des champs et des récoltes, l'effondrement d'infrastructures socio-collectives notamment les bâtiments scolaires, les centres de santé, les édifices religieux, les unités de production, les hangars des marchés, les lignes électrique. On enregistre des blessés graves voire des pertes en vies humaines et des sans-abris.

3.2 Indicateurs et conséquences humanitaires potentielles

3.2.1 Cas de la contingence 1 : inondations

Indicateurs	Conséquences humanitaires potentielles
Pluies diluviennes, débordement des cours d'eau.	Pertes en vies humaines, destruction des cultures, des récoltes et disparition/mort d'animaux domestiques, risque de morsure de serpents dans les eaux ; destruction des habitations, effondrement d'infrastructures socio-collectives, déplacement de populations, enclavement de plusieurs localités, risque élevé d'épidémies (paludisme, cholera, dengue etc.).

3.2.2 Cas de la contingence 2: Tempêtes/vents violents

Indicateurs	Conséquences humanitaires potentielles
Assombrissement de la nature en pleine journée, grands nuages de poussière avec réduction de la visibilité, tonnerre et éclairs, variation brusque de la température ambiante, vitesse des vents supérieure ou égale à 80km / h	Perte en vies humaines, Plusieurs personnes sans-abris, Pollution d'eau et de l'air, Chute des arbres Destruction des infrastructures, Déplacement des populations, Augmentation des cas de maladies respiratoires (méningite, asthme, pneumonie, etc.) Encombrement des axes routiers, Accidents de la voie publique (AVP) Perturbation des réseaux électrique Perturbation des services et écoles, Destruction des récoltes et des champs, Famine Perte des animaux, Pertes économiques, Déclenchement et aggravation des incendies.

3.2.3 Cas de la contingence 3 : Feux de végétation/Incendies

Indicateurs	Conséquences humanitaires potentielles
Feux de chasse Feux de récolte de miel sauvage Feux pastoraux de renouvellement de pâturage Feux d'aménagement du territoire Feux rituels ou cultuels Feux criminels Feux accidentels	Pertes économiques Pertes en vies humaines et animales Erosion de la diversité biologique Chute des productions agricoles et famine Ralentissement des activités économiques Destruction des habitations Disparition des espèces animales et végétales

4 CAPACITÉS DE RESILIENCES DE LA COMMUNE

4.1 Capacités des acteurs d'intervention

Le plan local de réduction des risques de catastrophes prend en compte les actions de résilience pour réduire substantiellement la vulnérabilité de la commune face aux risques majeurs. Ce plan renseigne sur les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces de la municipalité en matière de RRC. Il décline les actions prioritaires notamment, la compréhension des risques de catastrophes, le renforcement de la gouvernance en RRC, l'investissement en RRC et le renforcement de l'état de préparation de la commune en cohérence avec les principaux aléas retenus.

Tableau 3 : Acteurs d'intervention d'urgence dans la commune Est Mono1

Acteurs	Localisation	Ressources humaines	Logistique	Rôle et responsabilités
Mairie	Ville d'Elavagnon	Personnel technique (19), conseillers (11) VEC (02). La commune n'a pas bénéficié de formation sur les RRC.	Véhicule (02 dont 01 en bon état) Moto (02 en bon état, 01 tricycle) Ordinateurs (12) Magasins de stockage (06)	Assurer le développement de la commune ; Coordonner toutes les interventions d'urgence ; Collecter les taxes communales ; Gérer la voirie
ANPC (DRS)	Atakpamé	Personnels (25)	Véhicule (01) Moto (03) Pirogue (0) Gilets de sauvetage (x) Magasin de stockage de vivre et non vivre (01) Ordinateurs (06)	Coordonner toutes les interventions d'urgence en collaboration avec la Préfecture et la commune ; Assurer la mise en œuvre du SAP communautaire Donner des orientations en matière de RRC ; Apporter un appui technique, matériel et à la commune ; Appuyer la commune dans la mobilisation des ressources pour la RRC
Direction Préfectorale de l'action sociale	Ville d'Elavagnon	Personnel (01)	Moto (01) Magasin de stockage (0)	Appuyer à l'évaluation des dommages et secours d'urgence aux sinistrés Assurer la prise en charge psycho sociale, genre, VBG.

Acteurs	Localisation	Ressources humaines	Logistique	Rôle et responsabilités
Préfecture Est Mono	Ville d'Elavagnon	Personnel (08)	Véhicule (01) Moto (0)	Coordonner les interventions d'urgence
Escadron et brigade de la Gendarmerie	Ville d'Elavagnon, Gbadjahè	Personnel (112)	Véhicule (01) Moto (01)	Appuyer les évaluations et les investigations ; Sécuriser les sites
Trésorerie préfectorale	Ville d'Elavagnon	Personnel (04)	Moto (x)	Faciliter les opérations de décaissement de fonds
Commissariat de Police	Ville d'Elavagnon	Personnel (15)	Véhicule (0) Moto (01)	Appuyer les évaluations et les investigations ; Sécuriser les sites
Direction Préfectorale de la Santé	Ville de d'Elavagnon	Personnel (19)	Véhicule (01) Ambulance (01) Moto (02) Tricycle (0) Lits (10) Laboratoire (01) Pharmacie (01)	Assurer et coordonner toutes les activités de santé publique entre autres Les investigations/détection et notification des cas ; Faire le suivi des cas ; Veiller à la lutte anti vectorielle Promouvoir la santé préventive Mettre en œuvre l'approche « one health » Assurer la mise en œuvre des programmes de santé publique (PNLP, PNLT, PNLS/IST, SR et WEZOU, PEV et WASH)
Hôpital de l'ordre souverain de Malte	Ville de Elavagnon	Personnel (126)	Véhicule (05) Ambulance (03) Moto (0) Tricycle (01) Lits (90) Laboratoire (01) Pharmacie (01)	Assurer les services essentiels de prise en charge de la mère et de l'enfant ; Faire la surveillance des maladies à déclaration obligatoire ; Participer à la réponse des épidémies et autres urgences de santé
USP Gbadjahè	Gbadjahè	Personnel (04)	Moto (01) Tricycle (0) Lits (05) Laboratoire (0)	Assurer les soins primaires à la population Faire la surveillance épidémiologique Assurer une réponse aux épidémies Assurer la surveillance de la santé

Acteurs	Localisation	Ressources humaines	Logistique	Rôle et responsabilités
			Pharmacie (01)	Veiller à la lutte anti vectorielle Promouvoir la santé préventive Mettre en œuvre l'approche « one health »
USP Ogou-kolidè	Ogou-kolidè	Personnel (03)	Moto (0) Tricycle (0) Lits (03) Laboratoire (0) Pharmacie (01)	Assurer les soins primaires à la population Faire la surveillance épidémiologique Assurer une réponse aux épidémies Assurer la surveillance de la santé Veiller à la lutte anti vectorielle Promouvoir la santé préventive Mettre en œuvre l'approche « one health »
USP Séibou	Séibou	Personnel (02)	Moto (0) Tricycle (0) Lits (05) Laboratoire (0) Pharmacie (01)	Assurer les soins primaires à la population Faire la surveillance épidémiologique Assurer une réponse aux épidémies Assurer la surveillance de la santé Veiller à la lutte anti vectorielle Promouvoir la santé préventive Mettre en œuvre l'approche « one health »
USP Awayo	Awayo	Personnel (05)	Moto (01) Tricycle (0) Lits (02) Laboratoire (0) Pharmacie (01)	Assurer les soins primaires à la population Faire la surveillance épidémiologique Assurer une réponse aux épidémies Assurer la surveillance de la santé Veiller à la lutte anti vectorielle Promouvoir la santé préventive Mettre en œuvre l'approche « one health »
CEET	Ville d'Elavagnon	Personnel (02)	Véhicule (0) Moto (01)	Assurer l'électrification des sites ; Assurer l'éclairage public et privé
Direction Préfectorale de l'environneme	Ville d'Elavagnon	Personnel (02)	Véhicule (0) Moto (01)	Veiller à la protection de l'environnement (conservation du couvert végétal/reboisement) les forêts galeries

Acteurs	Localisation	Ressources humaines	Logistique	Rôle et responsabilités
nt				Mettre en œuvre le programme national de reboisement, Veiller à la réalisation des études d'impact environnemental et social
Direction préfectorale de l'agriculture/ ICAT	Ville d'Elavagnon	Personnel (14)	Véhicule (01) Moto (10)	Assurer l'autosuffisance alimentaire Assurer l'appui technique aux producteurs agricoles Participer aux évaluations rapides des dommages et pertes dans le domaine agricole suite aux aléas Fournir des intrants agricoles pour le relèvement
Travaux publics	Atakpamé	Personnel (x)	Véhicule (01) Moto (x)	Construction, reconstruction des routes/pistes ; Evaluation des dommages et pertes des infrastructures des voies de communication ; Désenclavement des zones sinistrées
Hydraulique villageoise/ TDE	Toute la commune	Personnel (05/17	Nombre de forage (102) Nombre de point d'eau autonome (01) Nombre de mini adduction d'eau (04) Véhicule (02) Moto (0) Tricycle (01)	Fournir et assurer la disponibilité de l'eau potable ; Evaluation des dommages sur les installations hydrauliques ;
IEPP	Ville d'Elavagnon	Personnel (11)	Véhicule (01) Moto (02)	Assurer l'éducation des enfants Elaborer les plans de continuité pour l'éducation des enfants lors des sinistres ; Participer à l'évaluation des dommages causés par les aléas

Acteurs	Localisation	Ressources humaines	Logistique	Rôle et responsabilités
Inspection Préfectorale des sports et loisirs	Ville d'Elavagnon	Personnel (01)	Véhicule (0) Moto (0)	Participer à l'évaluation des dommages causés par les aléas sur les installations sportives
ATOP	Ville d'Elavagnon	Personnel (01)	Véhicule (0) Moto (0)	Assurer la communication sur les aléas en collaboration avec l'ANPC, la Préfecture et la Mairie
Togocom	Ville d'Elavagnon	Personnel (04)	Véhicule (0) Moto (0)	Faciliter la communication sur les sites souvent perturbés lors des aléas
La Poste	Ville d'Elavagnon	Personnel (03)	Véhicule (0) Moto (0)	Faciliter le transfert/transport des sites vers les zones stables Accompagner les actions de développement local Appuyer les autorités locales dans la mobilisation des ressources
Moov Africa	Ville d'Elavagnon	Personnel de Moov Africa	Véhicule (x) Moto (x)	Faciliter la communication sur les sites perturbés lors des aléas
Radio Sport FM	Ville d'Elavagnon	Personnel (09)	Véhicule (01) Moto (0)	Assurer la communication sur les aléas en collaboration avec l'ANPC, la Préfecture et la Mairie ; Sensibilisation IEC sur les aléas et les sinistres
Tribunal	Ville d'Elavagnon	Personnel (05)	Véhicule (0) Moto (0) Ordinateur (04)	Veiller au respect des droits des sinistrés, au genre, VBG, VCE
Maison de justice	Ville d'Elavagnon	Personnel (05)	Véhicule (0) Moto (01)	Assurer le dialogue communautaire Veiller au respect des droits des sinistrés, au genre VBG, VCE
ONG solidarité	Ville	Personnel (01)	Moto (01)	Information

Acteurs	Localisation	Ressources humaines	Logistique	Rôle et responsabilités
Active pour le Développement (SAD)	d'Elavagnon		Vélos (0)	Education communication pour un changement de comportement Assurer le contrôle citoyen de l'action publique
ONG Nouvelle élite	Ville d'Elavagnon	Personnel (04)	Moto (02) Vélos (0)	Information Education communication pour un changement de comportement Assurer le contrôle citoyen de l'action publique
CRT	Ville d'Elavagnon	Point focaux (04)	Véhicule (0) Moto (0) Vélos (0)	Information Education communication pour un changement de comportement à travers les clubs des mères, les points focaux Assurer le contrôle citoyen de l'action publique Assurer la mise en œuvre du SAP communautaire en collaboration avec l'ANPC Appuyer pour l'évaluation rapide des dommages Elaborer les cartographies communautaires Participer au secours des sinistrés
Secteur privé (FUCEC/COOPEC Elavagnon, entreprises, sociétés)	Ville d'Elavagnon	Personnel ()	Voitures () Moto ()	Accompagner les actions de développement local Appuyer les autorités locales dans la mobilisation des ressources

4.2 Hypothèses de planification

4.2.1 Hypothèses de planification de la contingence 1 : Inondations

Hypothèses de planification	Contraintes	Réponses
Les sinistrés sont accueillis et installés dans les sites d'accueil.	Inexistence des sites d'accueil, de terrains publics, refus et faible capacité d'accueil des familles ; insuffisance de moyens financiers et matériels.	Faire recours aux infrastructures socio-collectives, sensibiliser les familles, aménager les sites d'accueil ; faire un appel de fonds des PTF, des ONG et de la diaspora.
Les décédés sont enterrés dignement et leurs familles accompagnées.	Non accès de la famille à la dépouille/corps	Assurer la prise en charge psycho sociale des familles
Les sinistrés reçoivent la prise en charge psycho sociale	Insuffisance des ressources humaines qualifiées	Recruter le personnel spécialisé Renforcer les capacités du personnel existant
Les blessés sont évacués à temps.	Insuffisance de moyens de transport, inaccessibilité de la zone et insécurité.	Installer des postes de soins mobiles, aménager les voies et renforcer la présence des FDS
Les sinistrés sont assistés en vivres, non vivres et en eau potable.	Insuffisance de ressources humaines, financières et matériels	Mobiliser des ressources internes et externes (fonds des PTF, des ONG et de la diaspora).
Les enfants sinistrés sont scolarisés.	Manque de salles de classes, du matériel didactique et du personnel enseignant.	Mobiliser des ressources internes (gouvernement, mairie, ONG locales et secteur privé) et externes (fonds des PTF, des ONG et de la diaspora); Installer, équiper les salles de classes mobiles et recruter du personnel enseignant.

4.2.2 Hypothèses de planification de la contingence 2 : Tempêtes/Vents violents

Hypothèses de planification	Contraintes	Réponses
Les sans-abris sont accueillis et installés dans des familles hôtes et sites d'accueil.	Inexistence des sites d'accueil, de terrains publics, refus et faible capacité d'accueil des familles ; manque d'eau potable et d'électricité, insuffisance de moyens financiers et matériels.	Faire la réquisition des infrastructures (écoles, églises, mosquées, terrains publics…), sensibiliser les familles, aménager les sites d'accueil et construire les tentes ; approvisionner en eau potable les sinistrés, mobiliser les ressources internes et externes (de fonds des PTF, des ONG et de la diaspora).
Les blessés sont évacués à temps.	Insuffisance de moyens de déplacement/ Inaccessibilité de la zone/Insécurité.	Installer les postes de soins mobiles/aménager les voies/ Renforcer la présence des FDS.
Les sinistrés sont assistés en vivres, non vivres et en eau potable.	Insuffisance de moyens financiers et matériels.	Mobiliser les ressources internes et externes (fonds des PTF, des ONG et de la diaspora) et les matériels.
Les infrastructures socio-collectives sont réhabilitées	Insuffisance de moyens financiers	Mobiliser les ressources internes et externes (fonds des PTF, des ONG et de la diaspora).
Les enfants déplacés sont scolarisés.	Insuffisance de salles de classes, du matériel didactique et du personnel enseignant.	Mobiliser les ressources internes et externes (fonds des PTF, des ONG et de la diaspora) ; Installer, équiper les salles de classes mobiles et recruter du personnel enseignant.

4.2.3 Hypothèses de planification de la contingence 3 : Feux de végétation/Incendie

Hypothèses de planification	Contraintes	Réponses
Les déplacés sont accueillis et installés sur les sites d'accueil sécurisés.	Inexistence des sites d'accueil, risque d'insécurité sur les terrains publics, insuffisance de moyens financiers et matériels. Insuffisance du personnel des travailleurs sociaux	Aménager les sites d'accueil ; mobiliser les ressources internes et externes (de fonds des PTF, des ONG et de la diaspora). Renforcement de la présence des travailleurs sociaux
Les blessés sont pris en charge à temps.	Insuffisance de moyens de transports des blessés/ Inaccessibilité de la zone/Insécurité.	Alerter les sapeurs-pompiers Evacuer les blessés graves Installer des postes médicaux avancés
Les déplacés sont assistés en vivres et non vivres et approvisionnés en eau potable.	Insuffisance de vivres et non vivres et d'eau potable Insuffisance de moyens financiers et matériels.	Mobilisation des ressources internes et externes fonds de l'Etat, de la commune, des PTF, des ONG et de la diaspora).
Les victimes sont assistées pour la réhabilitation des habitations	Insuffisance de ressources humaines en matière d'évaluation des dommages. Insuffisance de moyens financiers	Recourir à l'ANPC et tous les acteurs concernés pour les évaluations rapides Mobiliser les ressources internes et externes (fonds de l'Etat, de la commune, des PTF, des ONG et de la diaspora).
Les enfants déplacés sont scolarisés.	Manque de salles de classes, du matériel didactique et du personnel enseignant.	Mobiliser les ressources internes et externes (fonds de l'Etat, de la commune, des PTF, des ONG et de la diaspora) ; Installation, équipement des salles de classes mobiles et recrutement le personnel enseignant.
Les populations sont sensibilisées sur le calendrier de gestion des feux de végétations.	Non-respect du calendrier des feux précoce	Organiser des campagnes de sensibilisation sur la règlementation en matière de la gestion des feux de végétation

5 PLAN DE REPONSE

5.1 Plan de réponse de la Contingence 1 : Inondations

a. **Déclaration de l'urgence**	
L'urgence est déclarée par le Maire sur la base des informations reçues des sources sécuritaires et des autorités locales.	
b. **Objectifs** (pour **5 000** ménages et infrastructures socio-collectives)	
Alerter la population de la menace, Secourir les populations en situation d'urgence, Apporter une assistance humanitaire aux victimes (vivres et biens non alimentaires, abris, éducation, assistance médicale, psycho-sociale, etc…), Protéger les personnes et leurs biens, Renforcer les moyens de production des personnes affectées Assurer les besoins en WASH des sinistrés.	
c. Coordination	
Acteurs	**Activités**
Maire	Assurer la coordination de la préparation et de la réponse humanitaire
d. Mise en œuvre	
Acteurs	**Activités**
Défense et sécurité, ANPC, PURS, ANADEB, Agriculture, Santé, Education, Action Sociale/CNAR, Eau et Assainissement ; CIPLEV, Travaux publics, Urbanisme, SNU, OSC (REFED, CRT, Plan International, HI, syndicats etc.), Volontaires de protection civile, comités d'alertes précoces	· Sauver et secourir les victimes, · Apporter une réponse humanitaire (abris, alimentation, éducation, intrants, eau potable, prise en charge médicale etc.) · Collecter, analyser et diffuser les données, · Etablir la documentation et le statut des réfugiés, · Mobiliser les ressources internes et externes, · Renforcer les infrastructures socio collectives de base ; · Sensibiliser les populations sur la cohésion sociale et l'extrémisme violent, · Renforcer les structures étatiques et communautaires, · Protéger les couches vulnérables (enfant non accompagné, enfant soldat, personnes âgées, personnes en situation de handicap, femmes enceintes) ; · Lutter contre les VBG/exploitation et abus sexuels ; · Développer les mécanismes d'accompagnement psycho-sociaux.
e. EVALUATION	
Acteurs	**Activités**
Acteurs de la plateforme RRC, OSC et PTF	Evaluer les dégâts, les dommages, pertes et besoins d'assistance.
f. Les ressources disponibles	
Ressources humaines	
Les agents des services techniques et institutions concernés, Organisations villageoises, SNU, CRT, OSC, Plan international, HI, OCDI, etc.	
Ressources Matérielles	
Logistiques des différentes Directions préfectorales, des FDS, de l'opération Koundjouaré, de PURS Logistiques des autres acteurs humanitaires (OSC, PTF, privés etc.)	Moyens à disponibiliser avec le concours du Maire.
g. Ressources financières	
Ressources financières internes	
Fonds du gouvernement,	Création d'un fond d'aide aux urgences

Fonds du secteur privé, Ressources de la société civile, Ressources de la commune, Dons et legs		
h. Ressources externes		
Fonds des partenaires internationaux et de la diaspora	Plaidoyer auprès des PTF pour la sollicitation des ressources, Organiser des tables rondes des bailleurs	
i. Responsabilités de l'évaluation de la contingence		
Types requis d'évaluation rapide des besoins	**Partenaires /Participants**	**Rapportage (Qui ?)**
Evaluation rapide post-catastrophes à partir du constat des afflux des déplacés et/ou des attaques (24 heures)	Commune, ANPC, Action Sociale/CNAR, Santé, WASH, FDS, CRT.	Maire
Collecte des données pour le ciblage des besoins spécifiques des PDI, des réfugiés et populations hôtes	Commune, ANPC, Action Sociale/ CNAR, Agriculture, Santé, WASH, FDS, CRT.	Maire

5.2 Plan de réponse de la Contingence 2 : Tempêtes/Vents violents

a. Déclaration de l'urgence	
L'urgence est déclarée par le Maire, sur la base des informations reçues des sources sécuritaires et des autorités locales.	
b. Objectifs pour 700 ménages	
Reloger les sans-abris ; Assister les personnes affectées en vivres et biens non alimentaires ; Prendre en charge (médicale, psychologique et sociale) les personnes affectées ; Réhabiliter les infrastructures socio-collectives et les habitations détruites ; Renforcer les moyens de subsistance des personnes affectées	
c. Coordination	
Acteurs	**Activités**
Maire, ANPC	Assurer la coordination de la préparation, de la réponse et du relèvement
d. Mise en œuvre	
Acteurs	**Activités**
Mairie, ANPC, CSP, Directions préfectorales de l'agriculture, de la santé, Action Sociale, Environnement, les mairies sœurs, Organisations villageoises, OSC, la CRT et les PTF.	Assister et mettre en sécurité les sinistrés, Collecter, analyser et diffuser les données, Mobiliser les ressources pour assistance aux personnes affectées, Distribuer les vivres et non vivres, les intrants agricoles et les médicaments, Intensifier la communication sur les bonnes pratiques alimentaires, d'hygiène et d'assainissement auprès des populations affectées,

	Sensibiliser les populations sur les mesures préventives aux urgences ; Prendre en charge les personnes affectées sur le plan médical et psychosocial, Sécuriser et protéger les zones et les personnes affectées.
e. Evaluation	
Acteurs	**Activités**
Acteurs de la plateforme communale RRC.	Evaluer l'ampleur des dégâts, pertes et besoins d'assistance.
f. Les ressources disponibles	
Ressources humaines	
Toutes les catégories d'agents de l'Etat, des OSC et du secteur privé.	
Ressources Matérielles	
Logistiques du groupement de la gendarmerie, de la police ; Logistiques des Sapeurs-pompiers ; Logistiques de l'ANPC ; Logistiques de la Mairie Logistiques des différentes directions préfectorales ; Logistiques des comités de base, des OSC et des privés.	Moyens à disponibiliser avec le concours des différentes autorités communales et les différents responsables de services.
g. Ressources financières	
Ressources financières internes	
Fonds du gouvernement, de la Commune, des OSC et des Privés	Créer un fonds d'aide aux urgences
h. **Ressources externes**	
Appel de fonds des partenaires internationaux et de la diaspora	Organiser des réunions de crise et d'appel de fonds ; Organiser des tables rondes pour mobiliser les ressources.

i. **Responsabilités de l'évaluation de la contingence**		
Types requis d'évaluation rapide des besoins	**Partenaires /Participants**	**Rapportage (Qui ?)**
Evaluation rapide des besoins à partir du constat des dégâts (48 heures).	ANPC, Directions préfectorales, Croix-Rouge, les PTF présents dans la localité, les élus locaux et l'administration communale, les OSC, etc.	Maire
Monitoring	Mairie, ANPC, Directions préfectorales, Croix-Rouge, PTF, OSC, etc.	Mairie

5.3 Plan de réponse de la Contingence 3 : Feux de végétation/incendies

a. Déclaration de l'urgence	
L'urgence est déclarée par le Maire, sur la base des informations reçues des structures administratives, autorités locales.	
b. Objectifs pour 700 ménages et infrastructures socio-collectives	
Assister les personnes affectées en vivres et biens non alimentaires ; Prendre en charge (médicale, psychologique et sociale) les personnes affectées ; Réhabiliter les infrastructures socio-collectives et les habitations détruites ; Aménager les voies d'accès alternatives Renforcer les moyens de subsistance des personnes affectées.	
c. Coordination	
Acteurs	**Activités**
Maire	Assure la coordination de la préparation, de la réponse et de relèvement
d. Mise en œuvre	
Acteurs	**Activités**
ANPC, CSP, FDS Directions préfectorales de l'agriculture, de la santé, Action Sociale, Environnement, la mairie, Chefferie traditionnelle, Organisations villageoises, SNU, ONGs/OSC.	Assurer le secours et sauvetage ; Collecter, analyser et diffuser les données ; Mobiliser les ressources pour assistance aux personnes affectées ; Distribuer les vivres et non vivres, les intrants agricoles et les médicaments ; Intensifier la communication sur les bonnes pratiques alimentaires, d'hygiène et d'assainissement auprès des populations affectées ; Sensibiliser les populations sur les bonnes pratiques avant, pendant et après le sinistre ; Prendre en charge (médicale, psychologique et sociale) les personnes affectées ; Sécuriser et protéger les personnes affectées et leurs biens.
e. EVALUATION	
Acteurs	**Activités**
Mairie, ANPC, Action Sociale, Santé, agriculture, travaux publics/Pistes rurales, Environnement, CRT, OSC, …	Evaluer l'ampleur des dégâts, pertes et besoins d'assistance.
f. Les ressources disponibles	
Ressources humaines	
Toutes les catégories d'agents de l'Etat et des OSC et du secteur privé.	
Ressources Matérielles	
Logistique de la mairie Logistique du groupement de la gendarmerie et de la police Logistique des Sapeurs-pompiers et ANPC Logistique des différentes Directions Régionales. Logistique des communautés à la base, des OSC et des privés	Moyens à disponibiliser avec le concours des différentes autorités communales et les différents responsables de services.
g. Ressources financières	
Ressources financières internes	

Ressources de l'Etat, mairie, des OSC et des Privés	Création de fonds d'aide aux urgences	
h. Ressources externes		
Fonds des partenaires internationaux et de la diaspora,	Organiser des tables rondes de mobilisation des fonds pour les urgences	
i. Responsabilités de l'évaluation de la contingence		
Types requis d'évaluation rapide des besoins	**Partenaires /Participants**	**Rapportage**
Evaluation rapide des besoins à partir du constat des dégâts. (24 heures)	Commune, ANPC, Action sociale, Environnement Agriculture, Croix-Rouge, agences du SNU présentes dans la commune, OSC, etc.	Maire
Monitoring	Commune, DP, ANPC, Action sociale, ANAMET, Croix-Rouge, SNU, OSC, etc.	Maire

6 BUDGET DU PLAN COMMUNAL DE CONTINGENCE

Le Budget ci-dessous est un récapitulatif des budgets sectoriels pour la réponse aux trois contingences retenues à savoir Inondations, Tempêtes/Vents violents et Feux de végétations.

N^{O}	Intitulés	Inondations	Tempêtes/Vents violents	Feux de végétation/Incendies	TOTAL
1	**Préparation**	273686000	249 286 000	6 650 000	**529 622 000**
2	**Réponse**	95 680 000	40 555 000	12 730 000	**148 965 000**
3	**Relèvement**	205500000	224 500 000	52 000 000	**482 000 000**
TOTAL		**574 866 000**	**514 341 000**	**71 380 000**	**1 160 587 000**

Le coût total du Plan de Contingence 2024-2026 de la commune Est Mono1 s'élève à **un milliard cent soixante millions cinq cent quatre-vingt -sept mille** (**1 160 587 000**) FCFA.

7 COORDINATION ET GESTION DES URGENCES

Le maire est responsable de la mise en œuvre du plan communal de contingence en collaboration avec les acteurs de la plateforme locale RRC avec l'appui technique des antennes de l'ANPC. Celui-ci est responsable de son déclenchement, de la conduite et de l'arrêt des opérations pour les situations d'urgence et de catastrophes limitées dans le périmètre communal.

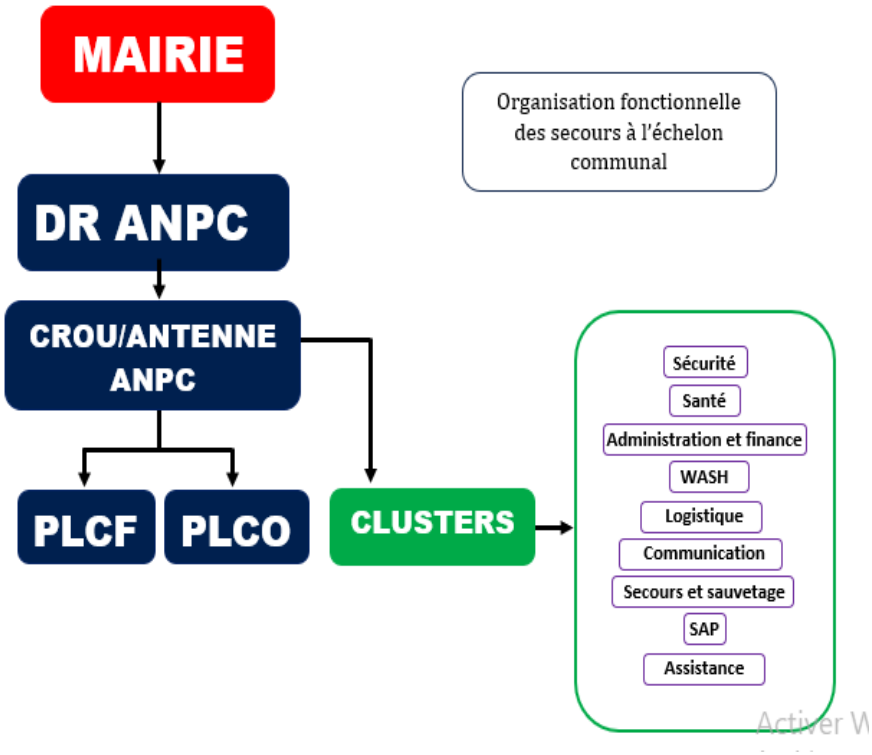

Figure 4 : Schéma de la coordination

Conclusion

Le profil humanitaire de la commune Est-Mono 1 présente des aléas d'ordre naturel et anthropique à savoir les inondations, les feux de végétations, les vents violents, les conflits intercommunautaires, les accidents de circulation, les épidémies, les sécheresses localisées etc. l'analyse des données desdits aléas collectées auprès des acteurs de la plateforme locale a permis de retenir les aléas majeurs objet du présent plan.

L'atelier d'élaboration du PCC a retenu sur la base de la grille d'analyse trois aléas qui sont apparus comme les plus récurrents et les plus sévères dans le contexte de la commune. Des études thématiques minutieuses sur ces contingences ont permis d'en faire des scénarii et de proposer des plans de réponse appropriés et budgétisés pour les vingt-quatre (24) prochains mois. Ce Plan de contingence a été élaboré de façon participative par les acteurs de la plateforme communale RRC. Il reste un outil d'orientation, d'aide à la prise de décision et de plaidoyer.

Vu l'ampleur des actions et des ressources à mobiliser, sa mise en œuvre nécessite l'implication et les efforts de tous (autorités administratives, autorités traditionnelles et coutumières, services techniques préfectoraux, Organisations de la Société Civile, médias, Comités de Développement à la Base, etc.). Pour son appropriation, une large diffusion à travers les canaux appropriés de la commune s'avère nécessaire. Ce plan est dynamique et sera actualisé suivant l'évolution de la situation humanitaire de la commune.

Annexes

Annexe 1 : Glossaire

Aléa : un aléa est un phénomène naturel ou provoqué par l'homme, qui peut causer des dommages physiques, des pertes économiques, ou menacer la vie humaine et le bien-être, s'il se produit dans une région habitée par l'homme, une zone agricole ou industrielle.

Catastrophe : Evénements, ou succession d'événements, qui crée des victimes et provoque des dommages et/ou des pertes dans les biens, l'infrastructure, les services vitaux et les moyens de subsistance, à un degré qui dépasse les capacités normales des communautés de faire face sans assistance extérieure.

Assistance humanitaire : l'assis consiste en la fourniture de denrées alimentaires, de vêtements, d'abris, de médicaments, de soins médicaux et de toute autre aide similaire, indispensable à la survie des populations et propre à alléger la souffrance des victimes.

Evaluation des aléas ("analyse" des aléas) : Processus par lequel on estime, pour une zone définie, les probabilités d'occurrence d'un phénomène potentiellement destructeur, d'une magnitude donnée, dans un laps de temps spécifié. L'évaluation des aléas implique l'analyse de témoignages historiques formels ou informels, et une interprétation qualifiée des cartes topographiques existantes, géologiques, géomorphologiques, hydrologiques, et de celles montrant l'usage du sol.

Évaluation des risques (analyse des risques) : Processus par lequel sont déterminées la nature et l'amplitude des pertes (dues à une catastrophe) qui peuvent être anticipées dans une région particulière et dans un laps de temps spécifié. Une évaluation des risques implique une analyse et une combinaison des données théoriques et des données empiriques sur les points suivants : les probabilités de réalisation d'aléas de catastrophes connues, de forces ou d'intensités données, pour chaque région ("carte des aléas"); les pertes (aussi bien physiques que fonctionnelles) attendues de l'impact de chaque menace de catastrophe potentielle, pour chaque élément menacé, dans chaque zone ("analyse de la vulnérabilité" et "estimation des pertes attendues").

Résilience : Aptitude d'un individu, d'une communauté, … à se construire et à vivre de manière satisfaisante en dépit de circonstances traumatiques.

Risque : Pour des raisons pratiques, le risque est défini comme les pertes attendues (pertes de vies, blessures, dommages à la propriété, grave perturbation des activités économiques) causées par un phénomène particulier. Le risque est fonction de la probabilité d'occurrence particulière des aléas et des pertes que chacun d'eux va causer.

Vulnérabilité : Degré auquel une communauté, une structure, un service ou une région géographique vont vraisemblablement souffrir des dommages ou de graves perturbations sous l'impact d'une catastrophe menaçante particulière, dommages dus à leur nature, à leur type de construction, et à leur proximité d'une zone dangereuse ou d'une région favorable aux catastrophes.

Annexe 2 : Budget détaillé du plan de réponse aux Inondations

N°	Activité	Acteur responsable	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations
I	**ACTIVITES DE PREPARATION**						
1.1	Faire l'état des lieux des ouvrages d'assainissement	Mairie	Un expert, une moto, 200L de carburant	Une moto,	Expert, 200l de carburant	1 700 000	En collaboration avec l'assainissement
1.2	Entretien des ouvrages d'assainissement et équipements	Mairie	Main d'œuvre locale, matériel d'assainissement	Volontaire d'engagement citoyenne	Main d'œuvre, matériel d'assainissement	500 000	En collaboration avec l'assainissement
1.3	Aménagement des voies d'accès	Mairie	Engin lourd, carburant, main d'œuvre	Carburant	Engin lourd, carburant, main d'œuvre	4 000 000	En collaboration avec les pistes rurales
1.4	Construction des ouvrages d'assainissement	Mairie	Matériaux de construction, expertise technique, main d'œuvre		Matériaux de construction, expertise technique, main d'œuvre	150 000 000	En collaboration avec l'assainissement, les TP
1.5	Acquisition des motopompes	ANPC	5	1	4	20 000 000	
1.6	Acquisition des groupes électrogènes	ANPC	2	-	2	22 000 000	

1.7	Achat de médicaments et de solutés	Santé	4 500 000	100 000	4 400 000	4 400 000	
1.8	Achat/acquisition de produits, matériels et équipements de désinfection	Santé	9 000 000	-	9 000 000	9 000 000	
1.9	Prépositionnement des médicaments de prise en charge, produits, matériels et équipements de désinfection dans les DPS	Santé	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	
1.10	Renforcement des capacités des agents de santé sur les urgences sanitaires	Santé	2 036 000	-	2 036 000	2 036 000	
1.11	Mettre en place la plateforme locale RRC	Mairie	500 000	-	500 000	500 000	En collaboration avec l'ANPC
1.12	Acquisition des poubelles et sacs poubelles	Mairie	700 000	-	700 000	700 000	
1.13	Acquisition des kits d'hygiène et de dignité (brosses à dent, pâte dentifrice, lingettes et serviettes hygiéniques …)	ANPC	3 000 000	-	3 000 000	3 000 000	En collaboration avec l'assainissement ; AS
1.14	Identification et évaluation des sites d'accueil	Mairie	500 000	-	500 000	500 000	En collaboration avec l'ANPC
1.15	Curage des caniveaux	Mairie	Ressources humaines, matérielles	Volontaire d'engagement citoyen	Ressources humaines, matérielles	500 000	
1.16	Organisation de la filière des déchets solides et des boues de vidanges	Mairie	Ressources humaines, matérielles		Ressources humaines, matérielles	2 000 000	L'ANVT

1.17	Suivi de la mise en œuvre de la réglementation sur l'occupation du sol (sensibilisation, interdiction, sanction)	Mairie	Ressources humaines/ matérielles et conseil municipal		Ressources humaines/matérielles	1 000 000	En collaboration avec, ANPC, urbanisme
1.18	Installation des panneaux d'interdiction de construire dans les zones inondables	Mairie	1 500 000	-	1 500 000	1 500 000	En collaboration avec, ANPC ; CRT
1.19	Organiser des tables rondes de mobilisation des ressources	Mairie	Ressources humaines/ financières	Conseil municipal	Ressources humaines/ financières	500 000	En collaboration avec, ANPC
1.20	Prépositionnement des vivres et non vivres	ANPC	10T de maïs blanc, 5T de riz, 400 nattes, 300 couvertures	1T de maïs, 0,5T de riz, 400 nattes	9T de maïs, 4,5T de riz, 300 couvertures	4 150 000	En collaboration avec, AS, CRT
1.21	prépositionnement du matériel d'intervention (gilets de sauvetage, pirogues, tentes, bâches à eau, bladers, EPI…)	ANPC	300 gilets de sauvetages, 10 zodiaques, 500 tentes de 4 places,	100 gilets de sauvetage, 10 tentes	200 gilets de sauvetage, 10 zodiaques, 490 tentes	43 000 000	
1.22	IEC (émissions radio télévisées, sensibilisation de masse, kits de communication…)	Mairie	Ressource humaine, ressources financières	Conseil municipal	Ressources financières	700 000	En collaboration avec, la PLRRC
	Sous-Total I					**273 686 000**	
II	**ACTIVITES DE REPONSE**						
2.1	Prise en charge médicale des sinistrés	Santé	1 480 000	0	1 480 000	1 480 000	En collaboration avec, CRT

2.2	Installation des postes de soins mobiles	Santé	2 000 000	0	2 000 000	2 000 000	
2.3	Construction des ouvrages sanitaires (latrines, douches, dispositifs de lavage des mains)	Mairie	Ressources financières		Ressources financières	1 800 000	En collaboration avec, Assainissement
2.4	Approvisionnement en eau potable	Sapeurs-Pompiers	1 Camion de citerne à eau, 2000L de carburant	0	1 Camion de citerne à eau, 2000L de carburant	51 500 000	En collaboration avec, ANPC, TDE
2.5	Distribution des comprimés de chlore	Santé	1 000 000	0	1 000 000	1 000 000	En collaboration avec, ANPC, CRT
2.6	Désinfection des sites et habitations	Santé	1 500 000	0	1 500 000	1 500 000	
2.7	Distribution des poubelles et sacs poubelles aux sinistrés	Mairie	Ressource humaine, 200L de carburant	Ressources humaines	200L de carburant	150 000	En collaboration avec, ANPC, Assainissement
2.8	Pompage des eaux dans les zones inondées	Sapeurs-Pompiers	3 000L de carburant	0	3 000L de carburant	2 250 000	En collaboration avec, ANPC,
2.9	Assistance en vivre, non vivre et eau potable	ANPC	Location d'un véhicule de transport de marchandises	-	Location d'un véhicule de transport de marchandises	1 000 000	En collaboration avec, AS, CRT, CSP, Hydraulique
2.10	Installation des sinistrés sur les sites d'accueil	ANPC	5 000 000	0	5 000 000	5 000 000	En collaboration avec, AS
2.11	Sécurisation des sites d'accueil	FDS	1 500 000	0	1 500 000	1 500 000	En collaboration avec, ANPC

2.12	Prise en charge psychosociale des victimes	Santé	1 000 000	0	1 000 000	1 000 000	En collaboration avec, AS
2.13	Prise en charge des cas de malnutrition	Santé	2 500 000	0	2 500 000	2 500 000	
2.14	Scolarisation des enfants déplacés	Education	3 000 000	0	3 000 000	3 000 000	
2.15	Installation, équipement des salles de classes mobiles et recrutement du personnel enseignant	Education	20 000 000	0	20 000 000	20 000 000	
	Sous-Total II					**95 680 000**	
III	**ACTIVITES DE RELEVEMENT**						
3.1	Entretien des ouvrages d'assainissement existants	Mairie	1 000 000	0	1 000 000	1 000 000	En collaboration avec l'assainissement
3.2	Réalisation des ouvrages d'approvisionnement en eau potable	Mairie	10 000 000	0	10 000 000	10 000 000	En collaboration avec l'hydraulique
3.3	Surveillance de la qualité de l'eau	Eau et Assainissement	2 000 000	0	2 000 000	2 000 000	En collaboration avec l'hydraulique
3.4	Destruction des douches et latrines de fortune	Mairie	Ressources humaines et financières		Ressources humaines et financières	2 000 000	
3.5	Désinfection des sites d'accueil des sinistrés	Santé	500000	0	500000	500 000	
3.6	Appui aux ménages sinistrés pour la relance des AGR	Mairie	Ressource humaine et financière	Ressources humaines	Ressource financière	5 000 000	

3.7	Accompagnement des sinistrés auprès des institutions financières	Mairie	Ressources humaines, signatures de partenariat avec les institutions financières	Ressources humaines	Signatures de partenariat avec les institutions financières	5 000 000	
3.8	Construction et réhabilitation des habitations et édifices endommagés	Mairie	Ressources humaines et financières	Ressources humaines	Ressources financières	180 000 000	En collaboration avec ANPC, TP
	Sous-Total III					**205 500 000**	
TOTAL						**574 866 000**	
Coordination (5%)						**28 743 300**	
TOTAL GENERAL						**603 609 300**	

Annexe 3 : Budget détaillé du plan de réponse aux Tempêtes/Vents violents

N°	Activité	Acteur Responsable	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations
I	**ACTIVITES DE PREPARATION**						
1.1	Faire l'état des lieux des ouvrages d'assainissement	Mairie	Un expert, une moto, 200L de carburant	Une moto,	Expert, 200l de carburant	1 700 000	
1.2	Entretien des ouvrages d'assainissement et équipements	Mairie	Main d'œuvre locale, matériel d'assainissement	Volontaire d'engagement citoyenne	Main d'œuvre, matériel d'assainissement	500 000	En collaboration avec l'assainissement
1.3	Aménagement des voies d'accès	Mairie	Engin lourd, carburant, main d'œuvre	Carburant	Engin lourd, carburant, main d'œuvre	4 000 000	En collaboration avec les pistes rurales
1.4	Construction des ouvrages d'assainissement	Mairie	Matériaux de construction, expertise technique, main d'œuvre		Matériaux de construction, expertise technique, main d'œuvre	150 000 000	En collaboration avec l'assainissement
1.5	Acquisition des tronçonneuses de bois	ANPC	3 tronçonneuses	-	3 tronçonneuses	12 000 000	
1.6	Acquisition des groupes électrogènes	ANPC	2 groupes électrogènes	-	2 groupes électrogènes	22 000 000	
1.7	Achat de médicaments et de solutés	Santé	4 500 000	-	4 500 000	4 500 000	

1.8	Achat/acquisition de produits, matériels et équipements de désinfection	Santé	9 000 000		9 000 000	9 000 000	
1.9	Prépositionnement des médicaments de prise en charge, produits, matériels et équipements de désinfection dans les DPS	Santé	2 000 000		2 000 000	2 000 000	
1.10	Renforcement des capacités des agents de santé sur les urgences sanitaires	Santé	2 036 000		2 036 000	2 036 000	
1.11	Mise en place la plateforme locale RRC	Mairie	500 000	-	500 000	500 000	avec l'ANPC
1.12	Acquisition des poubelles et sacs poubelles	Mairie	700 000	-	700 000	700 000	
1.13	Acquisition des kits d'hygiène et de dignité (brosses à dent, pâte dentifrice, lingettes et serviettes hygiéniques …)	ANPC	3 000 000	-	3 000 000	3 000 000	En collaboration avec l'AS
1.14	Identification et évaluation des sites d'accueil	Mairie	500 000	-	500 000	500 000	En collaboration avec l'ANPC
1.15	Curage des caniveaux	Mairie	Ressource humaine, matériel	Volontaire d'engagement citoyen	Ressources humaines et matériels	500 000	
1.16	Organisation de la filière des déchets solides et des boues de vidanges	Mairie		Ressource humaine et matériels	2 000 000		

1.17	Suivi de la mise en œuvre de la réglementation sur l'occupation du sol (sensibilisation, interdiction, sanction)	Mairie	Ressources humaines /matériels et conseil municipal		Ressource humaine /matériels	1 000 000	En collaboration avec la ANPC, urbanisme
1.18	Installation des panneaux d'interdiction de construire dans les zones inondables		PM				En collaboration avec la ANPC, CRT
1.19	Organiser des tables rondes de mobilisation des ressources	Mairie	Ressources humaines/ financières	Conseil municipal	Ressources humaines/ financières	500 000	En collaboration avec la ANPC
1.20	Prépositionnement des vivres et non vivres	ANPC	10T de maïs blanc, 5T de riz, 400 nattes, 300 couvertures	1T de maïs, 0,5T de riz, 400 nattes	9T de maïs, 4,5T de riz, 300 couvertures	4 150 000	En collaboration avec AS
1.21	prépositionnement du matériel d'intervention (tentes, bâches à eau, bladers, EPI…)	ANPC	120 tentes de 4 places, 100 paires de bottes, 100 lampes torches	10 tentes, 30 lampes torches	100 paires de bottes, 110 tentes, 90 lampes torches	30 000 000	
1.22	IEC (émissions radio télévisées, sensibilisation de masse, kits de communication…)	Mairie	Ressources humaines, ressources financières	Conseil municipal	Ressources financières	700 000	En collaboration avec la PLRRC
	Sous-Total I					**249 286 000**	
II	**ACTIVITES DE REPONSE**						
2.1	Prise en charge médicale des sinistrés	Santé	1 480 000		1 480 000	1 480 000	En collaboration avec la CRT
2.2	Installation des postes de soins mobiles	Santé	2 000 000		2 000 000	2 000 000	

2.3	Construction des ouvrages sanitaires (latrines, douches, dispositifs de lavage des mains)	Mairie	Ressources financières		Ressources financières	1 800 000	En collaboration avec l'assainissement
2.4	Approvisionnement en eau potable	Sapeurs-pompiers	2 000 L de carburant	0	1 500 000	1 500 000	En collaboration avec la ANPC, CSP, Hydraulique
2.5	Distribution des comprimés de chlore	Santé	1 000 000		1 000 000	1 000 000	En collaboration avec la ANPC, CRT,
2.6	Désinfection des sites et habitations	Santé	1 500 000		1 500 000	1 500 000	
2.7	Distribution des poubelles et sacs poubelles aux sinistrés	Mairie	Ressources humaines, 200L de carburant	Ressources humaines	200L de carburant	150 000	
2.8	Pompage des eaux dans les zones inondées		PM				
2.9	Assistance en vivre, non vivre et eau potable	ANPC	Location d'un véhicule de transport de marchandises	-	Location d'un véhicule de transport de marchandises	1 000 000	En collaboration avec la CRT, AS
2.10	Installation des sinistrés sur les sites d'accueil	ANPC	5 000 000	0	5 000 000	5 000 000	En collaboration avec AS
2.11	Sécurisation des sites d'accueil	FDS	2 véhicules de transport de troupes, 1500L de	2 véhicules de transport de troupes	1500L de carburant	1 125 000	En collaboration avec l'ANPC

			carburant				
2.12	Prise en charge psychosociale des victimes	Santé	1 000 000	0	1 000 000	1 000 000	En collaboration avec l'AS
2.13	Les cas de malnutrition sont pris en charge		PM				avec la santé/nutrition
2.14	Scolarisation des enfants déplacés	Education	3 000 000	0	3 000 000	3 000 000	
2.15	Installation, équipement des salles de classes mobiles et recrutement du personnel enseignant	Education	20 000 000	0	20 000 000	20 000 000	
	Sous-Total II					**40 555 000**	
III	**ACTIVITES DE RELEVEMENT**						
3.1	La construction des ouvrages d'assainissement	Mairie	Matériaux de construction, ressources humaines, ressources financières		Matériaux de construction, ressource humaine, ressource financière	10 000 000	En collaboration avec l'assainissement
3.2	L'entretien des ouvrages d'assainissement existants	Mairie	1 000 000	0	1 000 000	1 000 000	En collaboration avec l'assainissement
3.3	Réalisation des ouvrages d'approvisionnement en eau potable	TDE	21 000 000	0	21 000 000	21 000 000	En collaboration avec l'hydraulique

3.4	Surveillance de la qualité de l'eau	Eau et Assainissement	2 000 000	0	2 000 000	2 000 000	
3.5	Destruction des douches et latrines de fortune		PM				En collaboration avec l'assainissement
3.6	Désinfection des sites d'accueil des sinistrés	Santé	500000		500000	500000	
3.7	Appui aux ménages sinistrés pour la relance des AGR	Mairie	Ressources humaines/ financières	Ressources humaines	Ressources financières	5 000 000	En collaboration avec l'ANPC ; AS ; ANADEB
3.8	Accompagnement des sinistrés auprès des institutions financières	Mairie	Ressources humaines, signatures de partenariat avec les institutions financières	Ressources humaines	Signatures de partenariats avec les institutions financières	5 000 000	En collaboration avec la mairie ; microfinances
3.9	Construction et réhabilitation des habitations et édifices endommagés	Mairie	Ressources humaines/ financières	Ressources humaines	Ressources financières	180 000 000	En collaboration avec l'ANPC ; AS
	Sous-Total III					**224 500 000**	
TOTAL						**514 341 000**	
Coordination (5%)						**25 717 050**	
TOTAL GENERAL						**540 058 050**	

Annexe 4 : Budget détaillé du plan de réponse à la Feux de végétation/Incendies

N°	Activité	Acteur responsable	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations
I	**ACTIVITES DE PREPARATION**						
1.1	Sensibilisations des populations	Environnement	2 500 000	-	2 500 000	2 500 000	En collaboration avec la PLRRC
1.2	Prépositionnement des vivres et non vivres	ANPC	10T de maïs blanc, 5T de riz, 400 nattes, 300 couvertures	1T de maïs, 0,5T de riz, 400 nattes	9T de maïs, 4,5T de riz, 300 couvertures	4 150 000	En collaboration avec AS
	Sous-Total I					**6 650 000**	
II	**ACTIVITES DE REPONSE**						
2.1	Accueil et installation des déplacés sur les sites d'accueil sécurisés.	ANPC	5 000 000	0	5 000 000	5 000 000	En collaboration avec AS, CRT
2.2	Prise en charge des blessés	Santé	1480000	0	1 480 000	1 480 000	
2.3	Assistance en vivres, non vivres et en eau potable.	ANPC	Location d'un véhicule de transport de marchandises	-	Location d'un véhicule de transport de marchandises	1 000 000	AS, CRT, hydraulique, TDE
2.5	Scolarisation des enfants déplacés	Education	3 000 000	0	3 000 000	3 000 000	

2.7	Sécurisation des sites d'accueil	FDS	1 500 000	0	1 500 000	1 500 000	
2.8	Evacuation des blessés graves	Sapeurs-Pompiers	1 000L de carburant	0	1 000L de carburant	750 000	En collaboration avec la santé
	Sous-Total II					**12 730 000**	
III	**ACTIVITES DE RELEVEMENT**						
3.1	Fourniture de moyens de production aux sinistrés	Agriculture	Semences améliorés, intrants agricoles	0	9 000 000	9 000 000	
3.2	Réhabilitation des habitations et édifices endommagés	ANPC	43 000 000	0	43 000 000	43 000 000	
	Sous-Total III					**52 000 000**	
TOTAL						**71 380 000**	
Coordination (5%)						**3 569 000**	
TOTAL GENERAL						**74 949 000**	

Annexe 5 : Liste des associations et ONG humanitaires

N°	Structures	Responsables	Contacts
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			